



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie de Prignac et Marcamps, le mardi 14 février 2023 à 18h00, sous la présidence de Monsieur Francis Bérard, Maire.

Date de convocation : 10 février 2023

Délibération n° 202302141 : Demande de Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR), Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) et Fond Vert.

Présents : 12

Messieurs Francis Bérard, Laury Lefèvre, Claude Migner, Richard Dukers, Olivier Couderc, Michael Sacy, Gilbert Hogrel, Mesdames Corine Levraud, Audrey Souda-Français, Myriam Robitailié, Hélène Marguerie, Elisabeth Bonachera.

Absents excusés ayant donné pouvoir : 3

Messieurs Cédric Laveuf donne pouvoir à Laury Lefèvre, Guillaume Augier donne pouvoir à Gilbert Hogrel, Madame Tiffany Bérard donne pouvoir à Francis Bérard.

Absents excusés : 0

Absents : 0

Secrétaire de séance : Myriam Robitailié

Monsieur le Maire expose que le projet de rénovation de l'ensemble de l'éclairage public dont le coût prévisionnel est estimé, sur la base de devis, à 213 400.00 € HT soit 256 080.00 € TTC.

Ce projet est susceptible de bénéficier d'une subvention Etat au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR), de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) et du Fond Vert

Le plan de financement prévisionnel de cette opération est le suivant :

Sources	Types d'aide	Montant prévisionnel	Taux
<i>Financements privés (CAF, Fondation du patrimoine, fédérations sportives...)</i>			
<i>Financements publics</i>			
Etat	DETR	64 020.00	30 %
Etat	DSIL	64 020.00	30 %
Etat	FOND VERT	64 020.00	30 %
Région			
Département			
...			



Envoyé en préfecture le 15/02/2023

Reçu en préfecture le 15/02/2023

Publié le

ID : 033-213303399-20230215-202302141-DE

S²LOW

Auto-financement

Fonds propres		21 340.00	10 %
Emprunt			
Total HT		213 400.00	100 %

L'échéancier de réalisation de ce projet est le suivant :

Date de lancement de l'appel d'offre : société FONROCHE par le biais de l'UGAP

Date prévisionnelle de démarrage de l'opération : juin 2023

Date prévisionnelle de fin de l'opération : juin 2024

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- approuve la réalisation du projet présenté estimé à 213 400.00 € HT

- approuve le plan de financement exposé

- autorise le Maire à solliciter une subvention Etat au **titre de la DETR et de la DSIL et du FOND VERT** mentionnés dans le plan de financement

Pour : 12

Contre : 0

Abstention : 3

Le Maire,

- Accomplit tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

- Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Prignac et Marcamps,

Le 15 février 2023

Secrétaire de séance,

Le Maire

Myriam Robitaillié

Francis Bérard

